

BULLETIN D'ADHESION

NOM DU CLUB

Nouvelle licence

Renouvellement

N° FFCO

N° de licence

NOM DE FAMILLE (de naissance)

NOM D'USAGE (ex. nom d'épouse)

PRENOM(S)

Je suis encadrant et/ou dirigeant élu au sein de la FFCO (voir note ci-dessous)

OUI

NON

La licence que je sollicite me permettra de remplir des fonctions d'élus dirigeants de club affilié à ou d'un organe déconcentré de la FFCO ou me conduira à animer, entraîner, encadrer ou être formateur en course d'orientation à titre d'occupation principale ou secondaire, de façon habituelle, saisonnière ou occasionnelle.

Conformément au Règlement Intérieur de la FFCO et dans le cadre des articles, L322-1 (pour les dirigeants) et L212-9 (pour les encadrants) du code du sport, je suis soumis au contrôle d'honorabilité.

A ce titre, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la fédération aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L. 212-9 du code du sport soit effectué. Les données que je fournis doivent être identiques à celle de mon état civil telles qu'elles figurent sur mon extrait d'acte de naissance.

Sexe F M

Nationalité

Date de naissance (jj/mm/aaaa)

Lieu de naissance Né(e) en France :

Département

Commune

Né(e) à l'étranger :

Pays

Ville

NOM-Prénom du père

NOM-Prénom de la mère

Profession

Adresse

Code postal

Ville

Tél domicile

Tél Portable

Courriel domicile

Courriel travail



TYPE DE LICENCE	Compétition	Découverte compétition	Loisir santé	Dirigeant
	Tarif famille : Chef de famille		Conjoint ou enfant	
	Extension pour les licenciés FFSA et FFH ¹		Handicap moteur	Handicap visuel
Surclassement demandé	Catégorie correspondante			
Numéro de puce S.I	Je désire recevoir CO'mag, inclus dans ma licence			OUI NON
Je pratique la CO	à pied	à VTT	à ski	en raid de précision

CERTIFICAT MEDICAL

Articles L. 231-2 à L. 231-2-3 et aux articles D. 231-1-1 à D. 231-1-5 du code du Sport

L'obtention de la licence

L'obtention d'une licence d'une fédération sportive est subordonnée à la présentation d'un certificat médical datant de moins d'un an et permettant d'établir l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou, le cas échéant, de la discipline concernée. Lorsque la licence sollicitée permet la participation aux compétitions organisées par une fédération sportive, le certificat médical atteste l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée en compétition.

Le renouvellement de la licence

Le renouvellement d'une licence s'entend comme la délivrance d'une nouvelle licence, sans discontinuité dans le temps avec la précédente, au sein de la même fédération. La fréquence de présentation d'un certificat médical se fait tous les 3 ans pour les licences « compétition » et les licences qui n'ouvrent pas droit à la participation aux compétitions sportives. La présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication est exigée tous les trois ans, c'est-à-dire lors d'un renouvellement de licence sur trois.

Le questionnaire de santé

Lorsqu'un certificat médical n'est pas exigé pour le renouvellement de la licence, le sportif, ou son représentant légal (pour les mineurs) renseigne le questionnaire de santé intitulé « QS-SPORT » Cerfa n°15699*01

Le QS-SPORT ne doit pas être remis à la fédération lors de la demande de renouvellement de la licence. Le sportif ou son représentant légal, doit toutefois attester auprès de la fédération avoir répondu par la négative à chacune des rubriques du QS-SPORT. A défaut, il est tenu de produire un nouveau certificat médical attestant de l'absence de contre-indication pour obtenir le renouvellement de la licence.

SI NOUVELLE LICENCE

Date de délivrance du certificat médical² conforme de moins d'1 an (jj/mm/aaaa)

SI RENOUVELLEMENT DE LICENCE

1. J'atteste sur l'honneur NOM – Prénom (du licencié ou de son responsable légal pour les mineurs) avoir répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé « QS-SPORT »³ Cerfa N°15699*01.

Date de délivrance du certificat médical initial (jj/mm/aaaa)

Ou

2. J'ai renouvelé mon certificat médical² conforme de moins d'1 an, date (jj/mm/aaaa)

Date et signature (obligatoire) du licencié ou de son responsable légal pour les mineurs

¹ FFSA et FFH : Fédération Française du Sport Adapté et Fédération Française Handisport

² A remettre au club avec ce bulletin

³ Ce questionnaire de santé est un document confidentiel qui doit rester en possession du licencié et ne doit en aucun cas être remis au club



ASSURANCES (loi du 16 juillet 1984, art 37, 38, 38-1 et suivants, modifiés par la loi du 6 juillet 2000)

La FFCO, par l'intermédiaire de son assureur, propose aux licenciés une assurance individuelle accident de base couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique de la course d'orientation. Une option complémentaire IA Sport+ qui se substitue à la garantie de base et vous permettra de bénéficier de capitaux plus élevés et de prestations supplémentaires peut être souscrite : la notice individuelle et le bulletin de souscription sont disponibles en ligne sur le site de la FFCO.

Je souhaite souscrire la garantie

qui se substituera, en cas d'accident corporel, à la garantie de base incluse dans la licence et j'adresse parallèlement directement à la MAIF le bulletin de souscription accompagné du règlement correspondant pour la saison en cours, libellé au nom de la MAIF. J'ai bien noté que la garantie IA Sport+ serait acquise à compter de la date de souscription jusqu'à la fin de période de validité de ma licence.

Je ne souhaite pas souscrire la garantie

Le soussigné refuse de souscrire à l'assurance complémentaire IA Sport+ proposée et reconnaît avoir été informé des risques encourus lors de la pratique de la course d'orientation pouvant porter atteinte à son intégrité physique. Le soussigné déclare expressément avoir pris connaissance des dispositions relatives à l'assurance exposées ci-dessus et des garanties optionnelles.

« LOI INFORMATIQUE ET LIBERTES ET RGPD »

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association ainsi qu'au secrétariat de la Fédération. Vos données d'état civil, la nature de votre licence et votre numéro de puce SI figurent également dans l'archive fédérale utilisée par les organisateurs de courses inscrites au calendrier fédéral, pour le traitement du classement national et dans la publication des résultats des courses. Elles sont accessibles par tous les licenciés. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communications des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat de l'association. Vos coordonnées, en particulier votre adresse internet, pourront être cédées à des partenaires de la Fédération Française de Course d'Orientation et à eux seuls.

Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher

DROIT A L'IMAGE

La FFCO se réserve le droit d'utiliser votre image (photo libre de droit) en tant que coureur et ou spectateur, dans le cadre de la promotion et de la pratique de la course d'orientation, sauf demande exprès de votre part par mail (joignez votre photo en pièce jointe) au secrétariat fédéral (contact@ffcorientation.fr).

TOUT TITULAIRE D'UNE LICENCE FEDERALE S'ENGAGE À RESPECTER LES STATUTS ET REGLEMENTS DE LA FEDERATION FRANÇAISE DE COURSE D'ORIENTATION AINSI QUE LE CODE DU SPORT EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LE DOPAGE

Date et signature du licencié

(date à reporter lors de l'achat)

(des parents ou représentant légal si le licencié est mineur)

Enregistré par [nom, date et signature]

